

Accords fiscaux—Loi

Alors est-ce que l'honorable députée, certainement un jour ministre, tout le monde y aspire, mais est-ce que l'honorable députée aimeraient . . .

Une voix: Cela a pris du temps dans votre cas!

M. Prud'homme: Vous voyez, j'ai déjà vu des sourires épauouis partout, mais je vois même des tristesses aussi en même temps, parce que si on la nomme elle, il n'y en aura pas d'autre.

Mais ayant dit ces choses parce que c'est vendredi après-midi, je ne voudrais pas que l'honorable députée de Blainville—Deux Montagnes (M^{me} Landry) soit malheureuse, si déjà on pense que l'honorable députée de Gatineau (M^{me} Mailly) pourrait devenir ministre, mais je demande à l'honorable députée de Gatineau si elle voudrait commenter l'objet et le but de «six mois»? Est-ce que l'honorable députée aurait des commentaires à nous faire sur ce «six mois»?

Mme Mailly: Monsieur le Président, le député sait très bien que dans le processus parlementaire, un projet de loi qui est présenté à un comité législatif peut être amendé disons dans ses détails mais que, fondamentalement, lorsqu'un projet de loi est présenté à la Chambre c'est parce qu'il y a eu une politique qui a été arrêtée sur ce sujet-là et que c'est à cette étape-ci que l'on discute des grandes lignes. Mais lorsqu'on arrive au comité, à ce moment-là, on ne peut pas changer fondamentalement la direction d'un projet de loi.

Et je regrette qu'il utilise le projet de loi sur l'équité d'emploi. J'ai eu le plaisir de siéger à ce comité sous sa présidence et je le répète, comme je l'ai dit, une très bonne présidence et je crois qu'on a apporté des amendements qui étaient utiles. Mais il ne faut pas s'attendre à changer fondamentalement le projet de loi. C'est là la procédure parlementaire.

Quant à la situation de l'Île-du-Prince-Édouard, monsieur le Président, eh bien, je voudrais dire au député de Saint-Denis (M. Prud'homme) que les provinces disposent de ces sommes-là comme bon leur semble. Alors, c'est au nouveau gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard d'établir ses priorités en fonction des réalités de la vie. On n'est pas pour faire les frais d'un changement de circonstances pour ces gens-là et je crois que M. Ghiz semble être une personne très responsable. Il saura très bien faire les choix qui s'imposent pour assurer que l'enseignement et les services de santé de sa province restent à un niveau adéquat pour ses contribuables.

M. Boudria: Monsieur le Président, je veux demander à la députée de Gatineau (M^{me} Mailly) si elle se souvient que, durant la campagne électorale, le parti conservateur a fait plusieurs promesses aux électeurs et je les ai justement ici, monsieur le Président . . .

[*Traduction*]

Je les ai ici dans ce petit livre intitulé «338 promesses conservatrices». De ce nombre, 113 visaient à dépenser plus d'argent; cinq visaient à en dépenser moins; deux visaient à accroître les recettes, et 26 visaient à les faire diminuer. La députée se rappelle-t-elle ces promesses? Se rappelle-t-elle que le gouvernement a promis de réduire les revenus des provinces, ou se rappelle-t-elle, comme moi, que le parti conservateur fédéral a promis, à l'article 6 de la page 29 de «338 promesses conservatrices», de consulter les gouvernements provinciaux, les organismes, les particuliers et les professionnels de la santé en vue

d'apporter des améliorations au système? Si la députée se rappelle cette promesse, comment le gouvernement peut-il apporter des améliorations au système en réduisant ses paiements?

● (1450)

Mme Mailly: Tout d'abord, monsieur le Président, je le répète, nous ne réduisons pas les paiements; nous en réduisons le taux de croissance. Deuxièmement, je ne sais pas à quel livre le député fait allusion. Il y en a un que je connais bien cependant, parce que j'étais la directrice générale de notre comité consultatif national en matière de politique, et que nous avons publié un bon livre qui exposait les solutions aux problèmes que le gouvernement libéral avait créés. Je me rappelle ce livre, mais je ne sais pas à quel livre le député fait allusion.

M. Boudria: C'est un livre groupant les 338 promesses conservatrices.

Mme Mailly: Le député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) a eu l'occasion d'observer de près le travail de la Chambre quand il faisait partie du personnel de la Colline. Il sait qu'à la Chambre nous aimons maintenir le débat à un niveau élevé quand nous discutons de questions sérieuses. Je m'attriste de le voir s'abaisser encore une fois aux petites bâuges de collégien. J'aurais cru qu'il aurait maintenant acquis une certaine maturité à la Chambre en s'adonnant aux travaux parlementaires, mais il n'a cultivé que ses talents oratoires. Au lieu de discuter sérieusement de ces questions, il nous ressort ses mêmes vieilles rengaines.

Dans la brochure que nous avons préparée en vue de notre campagne, nous avons dit que nous allions assainir les finances du pays, et nous l'avons fait. Nous avons dit que nous allions créer des emplois, et nous l'avons fait. Selon les derniers chiffres, 580,000 emplois ont vu le jour. Nous avons dit que nous allions réduire les taux d'intérêt parce qu'ils faisaient beaucoup de tort aux familles économiquement faibles, aux petits propriétaires, aux petites entreprises et à l'ensemble de l'économie. Nous l'avons fait également. Les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas depuis huit ans. Je crois qu'ils se situent actuellement en dessous de 9 p. 100, monsieur le Président. Nous avons dit que nous allions améliorer les relations entre le gouvernement fédéral et les provinces. Les choses vont également très bien de ce côté-là, si ce n'est que le gouvernement du Québec, un gouvernement libéral, semble avoir repris les choses là où les libéraux fédéraux les avaient laissées lorsqu'ils se battaient avec l'ancien gouvernement de la province. Je le déplore.

[*Français*]

Mme Mailly: Je crois que c'est très très malheureux . . . on avait réussi à établir un climat, pas en consentant sur toutes les choses, mais on pouvait discuter d'une façon civilisée avec les provinces mais, depuis qu'il y a des gouvernements libéraux qui sont élus dans les provinces, on recommence. On dirait que le niveau libéral fédéral a transmis ses mauvaises habitudes aux nouveaux gouvernements provinciaux, et maintenant on essaie de créer de la bisbille de l'autre côté de la clôture.

[*Traduction*]

M. Boudria: Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser. Pour répondre à la députée qui se demandait d'où sortait cette promesse conservatrice, la promesse en question provient d'un manuel politique de 46 pages à l'intention